

Vers une nouvelle alliance entre ville et nature

Université de Lausanne – 8 et 9 juillet 2010

Synthèse de la journée du 8 juillet 2010 Les Ateliers de la ville durable

L'objet du colloque parle d'une nouvelle alliance entre la ville et la nature.

La thématique qui vous a été proposée aujourd'hui est issue d'une part d'une réflexion menée depuis une dizaine d'années par les milieux académiques et professionnels et, d'autre part, de l'opportunité d'un échange entre les fédérations d'urbanistes suisse et français ainsi qu'avec les autres participants du colloque.

La ville et la nature : c'est un thème urbanistique qui nous interpelle car

- il touche notre environnement, la qualité de notre climat,
- il concerne le projet urbain dans sa dimension sociale et culturelle, son programme de logements, ses emplois et ses équipements et ses espaces libres,
- en enfin, il évoque la dualité entre la ville et la nature en posant la question des différentes limites, les passages entre l'urbain, le périurbain et l'espace naturel ou rural.

La matinée, consacrée à des conférences plénières, nous a proposé divers éclairages à ce sujet.

1. La conférence d'Emmanuel Boutefeu (« De la nature en ville : quelles attentes des habitants ? ») pose les premiers jalons de notre réflexion, c'est à dire de la demande sociale avec ses attentes fortes et différenciées. La population milite à la fois en faveur du square de proximité inscrit dans la ville, au grand parc naturel localisé en proche périphérie mais aussi en faveur du jardin privatif dans un tissu pavillonnaire idéalement situé en milieu périurbain.

Pour ce qui est des attentes des habitants au niveau des espaces collectifs, on retient :

- le facteur de proximité comme étant attractif et également le fait d'associer espaces verts et mobilité douce,
- le souhait d'espaces calmes, propres et d'aspects plutôt naturels.

On relève toutefois un paradoxe entre la volonté de densification afin de préserver les espaces ruraux et l'aspiration de la population à habiter à la campagne, d'habiter hors de la ville.

2. En relation avec ce dilemme, Caroline Mollie (« Pour un nouveau pacte ville/nature ») prend l'hypothèse d'inverser les rôles, de proposer un nouveau pacte

entre l'homme et la nature. Il faudrait revenir avec des notions plus archaïques, vers une nature plus vivante, évolutive et durable.

L'arbre en est un élément structurant prépondérant : il doit être traité avec grand soin en termes de cycle de vie, de renouvellement et de volume urbain.

Madame Mollie nous met également en garde au sujet de différentes « impostures », d'effets de mode qu'il est intéressant d'avoir en tête quand on aborde le projet urbain. Elle s'inquiète sur le fait que les préoccupations de durabilité, de vision à long terme ne s'inscrivent pas forcément dans l'air du temps. Elle s'interroge enfin sur le potentiel économique de l'agriculture intégrée dans une échelle territoriale élargie : une piste à étudier et à suivre ...

3. Avec la conférence de Joëlle Salomon Cavin (« La ville vue par les défenseurs de la nature »), un autre regard est posé sur la problématique. Mme Salomon Cavin relève l'engagement actuel des associations de défense de la nature dans le cadre du projet urbain, ceci afin de trouver de nouvelles alliances entre la ville et la nature.

On est passé d'une image négative de la ville (nous pouvons faire également référence au paradoxe relevé précédemment par Monsieur Boutefeu où il est question que les conditions de vie à la campagne sont forcément meilleures qu'en ville) à une image plus nuancée, plus dynamique et en interaction avec les activités humaines.

L'idée est désormais de proposer de la « qualité urbaine » afin de mieux préserver la nature. Les associations de défense de la nature parlent désormais d'éco-quartiers où la nature a une place de choix. Ils font la promotion de nouvelles stratégies urbaines, de nouvelles approches transversales et intégrées.

Il est toutefois relevé des décalages au niveau des pistes de réflexions entre militants ainsi que des difficultés au niveau des prises de décisions dans le cadre de projets urbains.

Atelier 1 : la biodiversité et la ville : enjeux, conservation et stratégie

Suite aux conférences de la matinée, les trois exposés de l'Atelier 1 nous parlent également du rôle ambivalent de la ville. D'un côté, elle est une sorte d'« ennemi » qui met en péril la biodiversité, en particulier les écosystèmes situés en périphérie proche ou lointaine (exposé de Monsieur Nicolas Petitat « La fragmentation du paysage : conséquences et enjeux pour l'aménagement urbain ») et de l'autre côté, c'est un refuge pour un grand nombre d'espèces, dont des espèces de la liste rouge (exposé de Monsieur Marco Moretti « BiodiverCity – Valeurs écologiques et sociales de la nature en ville (PNR 54) »). Ceci s'explique par l'hétérogénéité des habitats dans la ville, permettant ainsi à diverses espèces d'occuper une niche spécifique.

Dans le cadre d'une enquête menée au sujet de la structure du paysage en ville et des préférences des habitants, une grande majorité de ces derniers préfère un paysage hétérogène qui favorise la biodiversité. Ainsi, il existe déjà une conjonction entre les besoins d'une diversification de la flore, de la faune et les citoyens et, par là même, des conditions favorables à la promotion de la biodiversité en ville.

Au cours des exposés de Monsieur Mathias Clerc (« La gestion des espaces verts dans la ville de Lausanne ») et de Monsieur René Longet (« Des espaces pour les espèces, cas d'une ville suburbaine, Onex (GE) »), des stratégies ainsi que des

mesures concrètes en vue de promouvoir la biodiversité en ville nous sont présentées pour les espaces verts des villes de Lausanne et d'Onex.

Ces deux villes ont montré qu'il faut élaborer, au départ, une stratégie générale qui doit être développée sur le long terme, ceci en fonction des différents types d'espaces, des différents usages et groupes-cibles

Ces deux villes ont ainsi mis en œuvre les principes d'une gestion différenciée et durable des espaces verts dont elles ont la charge au niveau de l'entretien.

Il a été cependant relevé la difficulté de mettre en pratique les objectifs de durabilité définis ainsi que les principes d'une gestion différenciée des espaces verts.

Atelier 2 : le jardin en ville : typologies et pratiques sociales

Madame Hélène Gaillard et Monsieur Basile Barbey d'Equiterre nous parlent du concept de jardin de poche (« Les jardins de poche, pour plus de nature et de convivialité en ville ! »). Ces jardins trouvent leurs places dans des espaces délaissés, inappropriables et considérés comme des nuisances à prédominance minérale. L'idée de ce projet est de garder le caractère non bâti pour transformer ces nuisances en ressources, en y aménageant un petit espace public de proximité et de qualité. Cette micro échelle peut être une réponse intéressante dans le cadre d'un double objectif : densifier la ville et densifier le maillage vert, notamment par la multiplication de ce type de propositions. En lien avec les conférences de la matinée, cela pourrait participer aux attentes de la population, intéressée également par des processus de participation portant sur l'aménagement de son cadre de vie.

Madame Catherine Creuze (« Le rôle social des jardins partagés ») développe un autre aspect social et participatif, par le biais de l'association « le passe jardins » : ce sont les habitants qui s'adressent à l'association pour initier et développer leurs projets. Les projets sont le prétexte pour tisser des liens sociaux à travers le jardinage.

Enfin, Monsieur Olivier Lasserre (« La nature à l'échelle de l'espace public ») nous a présenté une autre méthode et une autre échelle d'intervention. Son postulat : des espaces publics urbains agréables, diversifiées, améliorant l'attractivité des villes et œuvrant en faveur du développement durable. Il nous a présenté une série de projets qui, de par la superposition des réseaux qu'ils proposent (mobilité, espaces verts) interpellent les usagers de tous type et de tous âge.

Pour clore cette journée de colloque, ces divers éclairages nous ont montré la complexité à considérer lorsqu'on parle de limiter l'étalement urbain et que l'on souhaite proposer des espaces verts répondant aux attentes des habitants.